

## APERÇU SUR LA BASTIDE DE PLAISANCE

Plaisance est une des nombreuses bastides fondées en Gascogne de 1250 à 1350. Ces villes nouvelles ont fait l'objet de nombreuses études. Si elles présentent toutes des caractères communs, il n'en reste pas moins vrai que leur site, la date de leur fondation, la forme du peuplement (création « ex-nihilo » ou revalorisation d'un domaine seigneurial par la construction d'une bastide près d'un village plus ancien) ont fortement marqué et leur plan et leur importance.

Créée en 1322, en paréage par Jean 1er comte d'Armagnac et l'abbé de la Case-Dieu, Plaisance offre un certain nombre de particularités qui la singularisent du groupe des bastides et que nous nous proposons de dégager.

### A. - LA MÉTHODE

L'indigence de la documentation du Moyen-âge et la quasi absence de vestiges du passé médiéval dans la ville actuelle rendent difficile toute description de la bastide au Moyen-âge. Un document de la première moitié du XVe siècle nous permet cependant, de circonscrire, à grands traits, le Plaisance médiéval avec son enceinte, ses faubourgs, ses édifices religieux, sa place à "garlande", sa maison commune.

La ville d'Ancien régime peut être, par contre aisément reconstituée à partir de deux terriers : l'un de 1725, l'autre de 1760 et du "Livre des Charges et Décharges" de la communauté du dernier tiers du XVIIIe siècle. Ajoutons à ces documents cadastraux quelques pièces d'archives des XVIIe et XVIIIe siècles citant, ici, un quartier, là, une porte ou encore un nom de rue et qui complètent notre connaissance de la bastide avant 1789.

On retrouve dans le document médiéval un grand nombre de noms cités dans les pièces d'archives des XVIIe et XVIIIe siècles. Il semble donc que, dès la première moitié du XVe siècle, la ville et ses faubourgs aient été en place et que cet ensemble se soit maintenu sans grandes modifications pendant tout l'Ancien régime.

Le Cadastre de 1826 nous restitue le plan de la ville avant les grandes transformations de la cité sous la "Monarchie de Juillet". Aussi nous permet-il d'établir quelques points de repère.

A la différence de la ville actuelle au plan en étoile, Plaisance sous la Restauration est une ville qui s'étire du Nord au Sud, le long de l'Arros et de la route de Tasque à Ladevèze. L'enceinte a disparu, cependant subsistent les dénominations "d'en ville" et de "faubourg". La ville est formée par dix îlots de maisons au centre desquels se trouve la place à arcades. Au Nord s'étend le "faubourg des Péjous" ou "quartier d'en bas". Peu peuplé, il se différencie du vaste "faubourg Sainte-Quitterie" qui prend naissance à la jonction de la "rue du Pont" et de la "rue Sainte Quitterie" pour rejoindre au Sud le "quartier de Rapine". L'emplacement du futur "quartier de la Grande-Rue" et de l'église est occupé par des jardins et prairies appelés "à Mounat". Sur la rive droite de la rivière, le long de "l'allée des Ormeaux" s'alignent quelques maisons.

En ville, sur la « place du Pont » on a, en 1817, aménagé une halle dans l'édifice de l'ancienne chapelle Saint-Nicolas.

### B. - PLAISANCE AU XVIIIe SIÈCLE

#### 1. - LA VILLE

On appelle ville l'ensemble des édifices, rues et places qui se trouvent à l'intérieur de l'enceinte.

La bastide a été construite près d'un gué, sur la rive concave de l'Arros. Ce site présentait un double avantage : la ville échappait aux inondations, tandis que la rivière devenait à l'Est un large fossé.

Dès le début du XVIIIe siècle, une grande partie des remparts a été détruite. Les maisons des îlots ériphériques confrontent directement avec l'Arros ou le fossé. Ce dernier enserrait la ville dans un demi-cercle et plongeait ses extrémités dans l'Arros. Prenant naissance au pied de la chapelle Saint-Nicolas, il occupait l'actuelle « rue du Pont » puis, face à l'atelier Ducastaing, il bifurquait vers l'Ouest pour traverser les jardins des maisons Bonnafont et Laurent. Au niveau de la tour, il se dirigeait vers le Nord et suivait le tracé des actuelles « rues des Pyrénées et Armagnac » jusqu'à la grange L'officier. Là, il empruntait « l'impasse du Fossat » et regagnait l'Arros.

Trois portes, une tour d'angle constituent en 1765 les seuls vestiges importants d'un système défensif fort délabré. Quelques noms de rues ou de maisons évoquent les éléments de l'enceinte primitive. Plaisance est sous l'Ancien régime une bastide à trois portes. Le « portal debat » s'élevait dans l'actuelle « rue de la Porte » (ancienne « rue du portal'debat ») entre la grange Jourdan et la maison

Pérés. Diagonalement opposé, le « portal dessus » se trouvait dans la « rue Sainte Quitterie », entre la maison Ducastaing et le jardin Jaymes C'est au 12 de l'ancienne « rue du portal dessus » ou « rue de la porte méridionale » que vivait au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le portier de la ville, Guilhéaumes Sarran. Portes principales de la bastide, « portal debat » et « portal dessus » faisaient communiquer la ville avec ses deux faubourgs.

Une troisième porte est attestée par un document de 1682. Il s'agit de la « porte neuve » au nom significatif, qui s'ouvrait sur le pont de bois, au Nord de la chapelle Saint-Nicolas. Cette dernière porte n'est pas évoquée dans la délibération du conseil de jurade du 9 octobre 1654 qui, décide alors que la peste s'est déclarée dans le faubourg, de fermer pendant quarante jours les deux portes et fausses portes de la ville.

Il semble que la bastide primitive ait été une bastide à deux portes et que les échanges de la ville avec la rive droite de l'Arros se soient effectués pendant longtemps, par un pont qui se situait dans le faubourg.

Au Sud-Ouest de la ville se dresse une ancienne tour d'angle. Construite en moyen appareil irrégulier, cette tour carrée a subi de nombreuses mutilations. On discerne, sur la face Nord, deux meurtrières dont une, pour arme à feu. Transformée en prison en 1791, quand la ville devint le siège du tribunal du sixième district, elle est aujourd'hui avec un pan de muraille, le seul vestige des remparts. Le morceau de muraille qui subsiste à l'Est est bâti en terre et galets roulés (épaisseur : 1,40 m à 1,50 m). S'agit-il d'un pan de rempart dépouillé de son double parement de pierre ? On ne peut l'affirmer. La rareté des vestiges de remparts de la ville actuelle, les vagues indications contenues dans les documents écrits nous obligent à être prudents quant au tracé et à la composition de la muraille. Certes, les consuls de la ville possédaient encore, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une carrière de pierre, au lieu-dit à « la peyrère ». Mais il n'est pas certain que la pierre ait été utilisée dans tous les éléments des fortifications. Seules les portes et la tour d'angle étaient peut-être en maçonnerie. L'emploi de matériaux médiocres pour la construction de la muraille pourrait expliquer la quasi-disparition des remparts dans la ville actuelle. De plus, il ne semble pas qu'il y ait eu de muraille sur les bords de l'Arros. Ici, les maisons confrontent directement avec la rivière qui, il est vrai, constitue au levant un très large fossé. Ne nous laissons pas égarer par les nombreuses mentions de tours, fossés, murailles, portes, ni par la description des fortifications que l'on trouve dans la « Chronique » de Dominique Vincent : « L'enceinte de la ville fut fortifiée par d'épaisses murailles qu'appuyaient en distance de grandes tours carrées dont une subsiste et sert actuellement de prison ».

Comme de nombreuses bastides de plaine, Plaisance était par son système défensif médiocre et incomplet, plus apte à repousser une bande de pillards qu'une armée organisée. Celui-ci « assurait la sécurité commerciale et rien de plus ».

Ainsi délimitée, la ville se présente comme un pentagone irrégulier, peu étendu (2 hectares 5) renfermant en 1725, une centaine de constructions (granges et maisons). Huit rues, deux ruelles et trois places délimitent neuf îlots allongés, de formes variées. Cependant, dans les deux parties de la ville, de part et d'autre de la place à cornières on retrouve, parfois diagonalement opposée, une certaine symétrie dans la forme des îlots et le tracé des rues. Les rues sont perpendiculaires et de même largeur, excepté à l'Est, où elles se transforment en ruelles. La forme triangulaire de la partie orientale de la bastide a fortement marqué son plan au Levant. Ici, l'étroitesse des rues explique la construction de nombreux passages dont deux subsistent actuellement. Ils relient les maisons aux granges ou ateliers riverains de la rivière.

Deux places occupent la partie médiane de la ville. Cœur de la bastide, la « Grande-place » de forme carrée est entourée d'une galerie couverte : la « garlande ». On y accède par quatre rues d'angle, dont les rues des deux portes et par la « rue du Pont ». Un puits se trouve au Nord-Est, tandis que la halle - s'il est vrai qu'à l'origine elle occupait le centre de la place - a changé d'endroit. Le « Terrier de 1760 » mentionne une « Place de la halle » fort exiguë, « ayant son entrée sous un couvert qui unit la maison et la grange du sieur Magenc, apothicaire ». S'animant pour les marchés bimensuels et pour les trois foires annuelles, la halle se trouvait dans l'actuelle « rue du Comme », tout près de la « Grande-place », à l'emplacement de la droguerie Gérald. Elle protégeait des intempéries les enfants abandonnés qui y étaient exposés. Sous les « aubans » des maisons environnantes, marchands et paysans qui ne trouvaient pas toujours de place sous la halle, présentaient leur marchandise. Sur les bords de la rivière, la petite « place du Pont », encore appelée « place de la Ritourie » abritait la chapelle Saint Nicolas.

Modeste édifice, annexe de l'église paroissiale Sainte Quitterie qui se trouvait hors les murs, elle jouait un rôle important dans la vie quotidienne des Plaisantins. Elle possédait une horloge les « fonts baptismaux de la paroisse de tout temps », était dotée des autels des confréries Saint-Nicolas et Saint-Eutrope. Elle contenait les sépultures des recteurs qui se faisaient enterrer au « pied du sanctuaire ». Quelques familles bourgeoises y avaient aussi leur tombeau ainsi que dans le minuscule

cimetière non clôturé qui la bordait au Nord. On y convoquait, au son de la cloche, les assemblées générales de la communauté. Par sa situation dans l'enceinte, la chapelle Saint-Nicolas dont l'existence est attestée par un document du XV<sup>e</sup> siècle, faisait fonction d'église paroissiale. Aussi, en 1780, quelques notables s'efforcent-ils de faire accepter à une population dans l'ensemble hostile, le transfert du service paroissial à Saint-Nicolas.

Tout près de la chapelle, dans la « rue Saint-Nicolas » se trouvait le presbytère. La « maison commune » mentionnée dans l'enquête paroissiale de 1783 n'a pu être localisée. Occupe-t-elle le premier étage de la halle comme dans les bastides voisines ? En 1783, la « maison de ville » abrite l'école. Le régent, Paul Nouguez, y apprend à lire pour 10 sols et à écrire pour 15 sols à une trentaine de garçons. Il reçoit pour gages 150 livres de la communauté et cinq sols de la paroisse lorsqu'il chante à la messe. Deux ans auparavant, madame Jouangly a ouvert une école pour les filles dans son domicile. Elle « n'a d'autre rétribution que ce que les élèves lui donnent ». La pension fondée, en 1774, dans la « rue de la Tour » par Gaspard de Pages, correspondant de Voltaire, avocat en Parlement semble avoir connu un succès éphémère puisqu'elle n'est pas mentionnée dans l'enquête paroissiale.

Quelques noms de rues, de maisons, deux ordonnances de police du XVIII<sup>e</sup> siècle évoquent l'activité économique mais aussi l'insalubrité de la ville. La « rue Puante » conduit aux trois tanneries du NordEst qui « confrontent avec l'Arros ». Elles étaient là, toutes proches des « pelams » du « barry debat ». Les tisseurs, sergeurs, cardeurs assez nombreux dans la « rue du portal dessus » et la « rue Saint-Nicolas », à cause de la proximité du foulon du « faubourg Sainte-Quitterie », empiétaient sur la chaussée en y exposant leurs « lins, fils ». Un nom de grange comme au « grenier à foin », la présence de tas de fumier, de piles de bois, de charrettes, chars, tombereaux qui embarrassent les places, rues et couverts montrent que la bastide était toute pénétrée par les activités agricoles. Robins, marchands, artisans sont propriétaires fonciers. Les moins fortunés possèdent quelques lopins de terre : toujours un jardin, très souvent une vigne, parfois un labourable. Les plus grosses « bordes » appartiennent généralement aux avocats, négociants, chirurgiens. Elles témoignent de l'importance de la propriété bourgeoise.

Les ordonnances de police font allusion aux mauvais état et encombrement de la chaussée, aux mauvaises odeurs échauffées en été, des tas de fumier, des tanneries, des « latrines qui ont été fabriquées sans leur donner l'issue et l'écoulement par les canaux souterrains ». Pendant l'été 1740, « l'air est tellement infecté qu'on ne doute plus que cette infection ne soit la cause principale d'un nombre infini de maladies et de morts arrivés et qui subsistent encore ». De telles conditions d'hygiène expliquent la propagation rapide des maladies. En septembre et octobre 1774, une épidémie fauche une cinquantaine d'enfants, en dépit des précautions prises pour éviter la contagion.

## 2. - LES FAUBOURGS

Ce sont les faubourgs et notamment le « faubourg Sainte Quitterie » qui confèrent à la bastide de Plaisance son originalité.

Situés en amont de la ville pour le « barry dessus », en aval pour le « barry debat », les deux faubourgs expliquent l'étirement du Nord au Sud, sur plus d'un kilomètre, du Plaisance d'Ancien régime, entre l'actuelle « rue du Moulin » et le cours inférieur du « canal De Cassagnac ».

L'exiguïté de la bastide contribue à accentuer l'étroitesse de l'agglomération, presque toute située à l'Est des actuelles « rue des Pyrénées » et « rue Armagnac ».

### a) le « barry debat »

Venant de la « rue du Portal debat », une fois franchie la porte, le faubourg rencontré était le « barry debat ». Il englobait, au SudOuest, la zone des jardins qui se trouvait « darré la ville ».

Limité à l'Est par l'Arros au Sud-Est par le « fossé de la ville », le « faubourg d'en bas », était au Nord et à l'Ouest ceinturé par le « fossé vieux ». Le « fossé vieux » dont le canal de Cassagnac emprunte dans son cours inférieur le tracé, se prolongeait vers le Sud près de la « place du 11 Novembre Là, tout proche des jardins et des granges qui la bordent au Sud-Est, il se dirigeait vers l'Est, pour se jeter près de la tour d'angle dans le « fossé de la ville ». C'est pour cette raison que la toponymie ne distingue pas toujours ces deux lignes de fossé. Extérieur au « fossé de la ville », le « fossé vieux » atteste la présence d'une enceinte plus vaste et plus ancienne que celle de la ville. Nous avons là, le tracé de l'enceinte primitive de la bastide. Le XIV<sup>e</sup> siècle est une période de dépression démographique qui s'est amorcée aux alentours de 1300-1310. Il semble que la « bastide d'Armagnac », puisque fondée à une période de dépopulation, n'ait pu remplir qu'une partie de son lotissement. Après les destructions de 1338 et 1355, on a pour des raisons de défense construit à l'intérieur de l'enceinte primitive, une seconde enceinte beaucoup moins vaste. Cette contraction de la bastide que

l'on peut évaluer aux trois-quarts paraît avoir eu lieu dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ou au début du XV<sup>e</sup> siècle.

Le document du Moyen-âge antérieur à 1473 mentionne, en effet, les deux lignes de fossé.

A l'Ouest et au Sud-Ouest, le « fossé vieux » est bordé de jardins appelés aux « châteaux ». Dans le document du XV<sup>e</sup> siècle, le « prat deu Castet deu Comte » confronte avec le fossé de la ville. Le contrat de paréage mentionne le projet de construction du château comtal. Ici, la toponymie vient rendre vraisemblable la tradition orale qui plaçait le château comtal près de l'église actuelle. Peu peuplé, le « faubourg d'en bas » accueillait, en 1725, une dizaine de maisons, hameau des « Capots », compris. Le quartier des « Capots » ou « Cagots » occupait le coin Nord-Ouest du « barry ». Il groupait au début du XVIII<sup>e</sup> siècle cinq maisons dont trois appartenaient à des charpentiers.

Au XV<sup>e</sup> siècle, jardins et maisons des « Crestias » bordaient un cimetière désaffecté. Le pont des « Capots » permettait de franchir le « fossé vieux » et de rejoindre le « hameau de Larramée ».

Rejetés de la communauté, considérés comme des parias, les descendants des lépreux vivaient dans des hameaux isolés. La présence des « Capots » sur les bords du « fossé vieux » pose un problème. Leur implantation dans l'angle Nord-Ouest de la bastide primitive peut être antérieure à 1322 - comme semblerait le démontrer l'existence au XV<sup>e</sup> siècle du cimetière désaffecté - ou contemporaine à la fondation de la bastide. Dans ces deux hypothèses, les « Capots » semblent avoir bénéficié, à une époque de tarissement du peuplement des bastides, de mesures d'intégration puisqu'ils furent autorisés à demeurer ou à s'installer dans la bastide. Par la suite, avec les guerres, les famines, les épidémies de peste du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, ils devinrent de nouveau les boucsémissaires de la communauté. Aussi furent-ils parqués et il leur fut interdit de s'installer dans la nouvelle enceinte. Si leur établissement sur les bords du « fossé vieux » est postérieur à la construction de la seconde enceinte, il nous faut envisager l'existence d'un hameau primitif des « Capots » qui se situerait au Nord et à l'extérieur de l'enceinte primitive. Aucun document ne l'atteste. Seule, la tradition orale situe une léproserie à l'emplacement de l'actuelle maison de retraite.

La présence du hameau des Capots, mais aussi l'existence sur les bords de l'Arros des « pelams » et d'une tannerie peut expliquer le faible peuplement du « faubourg debat ». Cependant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les coutumes et préjugés d'exception qui avaient jusqu'alors pesé sur les descendants des lépreux ont disparu. Des habitants de la ville possèdent maisons et jardins « aux Capots », tandis que Dominique Delom descendant des Delom, « crestias » au XV<sup>e</sup> siècle, est bayle royal. Sur le bord du « fossé vieux », alimenté par le ruisseau des Péjous et sur les rives de la rivière se serrent un grand nombre de jardins qui donnent au « faubourg debat » un aspect de banlieue maraîchère.

#### **b) le « barry dessus »**

Vaste faubourg, appelé « faubourg Sainte-Quitterie » au Sud du ruisseau de l'hôpital, à cause de l'église paroissiale Sainte-Quitterie, le « faubourg dessus » fait figure de second village. Mentionnant « le faubourg Sainte-Quitterie de Ripau » en aussi gros caractères que Plaisance, la carte de Cassini est à ce sujet révélatrice. Plaisance sur cette carte se présente comme la réunion de deux bourgs: la bastide au Nord, Sainte-Quitterie au Sud. Peuplé, il groupait dès 1725 une cinquantaine de maisons. Il s'étirait le long du canal et d'une rue au nom significatif, la « rue Longue » (67) (actuellement « rue Sainte-Quitterie »). Non entouré de fossés, aux limites diffuses, il présentait deux excroissances à l'ouest: « Barbet » sur la route de Castelnaud, les « Paouets » derrière l'hôpital et sur le « chemin du Cap ». Au Sud, le « faubourg Sainte-Quitterie » se prolongeait par les « bordes » du futur « quartier de Rapine ». Près du « portal dessus », trois routes se croisaient. La « rue Longue » se prolongeait au Sud, sur les bords du Lasté et devenait « chemin de Marciac » (68). Tronçon de la route de Castelnaud, la « rue Traversière » (actuellement « rue la Fontaine ») (69) était perpendiculaire à la première. La « rue du Pont vieux » (70) regagnait le pont qui enjambait l'Arros au niveau du gué. Ce croisement de chemins au Nord du faubourg explique la présence dans le « barry », au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une hostellerie et de marchands. Le pont vieux déviait une partie des échanges vers le faubourg. Il est vrai que la bastide, n'ayant pas de porte à l'Ouest, tournait le dos au couchant.

Occupé par des « bordes » et granges recouvertes de tuiles à canal mais aussi de chaume (72), le « faubourg Sainte-Quitterie » était avant tout, le quartier des laboureurs, bordiers, brassiers. Prairies et jardins occupaient de grands espaces. Autour de l'église, quelques hautins tapissaient la rive occidentale du canal. Le faubourg rassemblait un grand nombre d'artisans. Les tailleurs et « tissiers » étaient nombreux à « barbet » près du foulon. Maçons, charrons, tonneliers, charpentiers contribuaient à l'animation de la « rue Longue ». Artère principale de Plaisance du XV<sup>e</sup> siècle à la construction de la « Grand-rue » en 1837, la « rue Longue » conduisait au foulon, à l'église paroissiale, à l'hôpital Sainte-Croix et au moulin. Ce groupement de quatre établissements publics dans le « quartier d'en haut » faisait du « faubourg Sainte-Quitterie » un quartier fort actif. Le moulin «

à deux meules et un batan » datait du XV<sup>e</sup> siècle. Fondé en 1459, par l'abbé de La Case-Dieu, Pierre II de Montus, il était le seul bien noble de la communauté. Les deux meules et le batan n'étaient pas dans le même bâtiment. Le foulon se trouvait en aval du canal, à l'emplacement de la scierie. Tout près du moulin, dans la « borde de Barriu » vivait en 1774, le meunier, Pierre Vincent. En face de l'église paroissiale, sur les bords du ruisseau s'élevait l'hôpital Sainte-Croix. Etabli sur l'emplacement d'un hôpital plus ancien, l'hôpital Sainte-Croix fut fondé, en 1650, « par feu Monsieur de Lalanne, fils du lieu, archidiacre de Rivière-Basse qui y laissa quelque chose, à condition qu'il en serait dit le fondateur ». Mais, dès le XV<sup>e</sup> siècle, il existe dans le « faubourg Sainte Quitterie » un établissement hospitalier, tout proche du chemin « romiu » qui traversait le sud de la juridiction de la bastide. L'hôpital du XVII<sup>e</sup> siècle subsiste de nos jours, dans l'enceinte du collège. Il développe, autour d'une cour carrée, trois corps de logis. Le bâtiment central est surmonté d'une cloche. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, gardé par « l'espitau » l'hôpital Sainte-Croix abrite le bureau des pauvres de la communauté dont les administrateurs étaient le juge, le curé, le procureur du Roi, les deux consuls, et quatre habitants choisis par la paroisse. Les secours étaient distribués à domicile, sous forme de pain, de bouillon, de potions. Vaste bâtiment à l'abandon, il abritait dans une de ses ailes une petite chapelle désaffectée. L'église Sainte Quitterie se dressait au Nord du cimetière. Elle dépendait du monastère de La Case-Dieu qui devait pourvoir à son entretien. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'église Sainte Quitterie se trouvait dans un tel état de délabrement qu'elle fut frappée d'interdit à plusieurs reprises. Modeste édifice, reconstruit dans les dernières années de l'Ancien régime, elle était, malgré son éloignement de la ville, le siège de la paroisse. Ceci témoigne de l'ancienneté du service paroissial à Sainte Quitterie. Elle avait été l'église du village de Ribaute avant d'être celle de la bastide. Ancienne, puisque mentionnée dans un document de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, elle avait gardé dans ses dimensions, son plan, sa décoration, malgré plusieurs reconstructions, sa simplicité primitive. L'église Sainte Quitterie était bien l'église d'un village bordée au Sud par son cimetière. Noyau initial de la ville, le village de Ribaute se trouvait, sans aucun doute, dans le faubourg Ste Quitterie. L'importance même du faubourg, l'existence de l'église Sainte Quitterie, mais aussi la toponymie le placent dans l'actuel quartier du cimetière. Ripau, mentionné sur la carte de Cassini, n'est que la forme altérée de Ribaute. Le « pont vieux » du faubourg (donc antérieur à celui de la bastide) atteste bien, ici la présence du village primitif, près duquel fut construit, en 1322, la bastide de Plaisance.

### c) La rive droite de l'Arros.

La rive droite de l'Arros, parce qu'inondable, était presque déserte en 1783. Une maison s'élevait sur le bord de la route royale qui rejoignait la grande route d'Aire à Trie. Elle appartenait au voiturier Palam. La métairie qui se trouvait à « Irlande », était en dehors des limites de la juridiction de Plaisance, mais faisait partie du secteur paroissial de Sainte-Quitterie. Refaite, mais surtout rehaussée vers 1770, à cause des inondations, la future « allée des Ormeaux » accueillera une dizaine de maisons quelques années plus tard. C'est en 1788, sous le consulat du Sieur Payssé que furent plantés les ormeaux.

## **C. - CONCLUSION**

Plaisance offre un certain nombre de caractères communs aux bastides. Comme bon nombre d'entre elles, elle tire son nom d'une ville étrangère. La bastide se dévoile à son plan géométrique, à sa place à cornières, à sa halle, à son organisation du terroir.

Néanmoins, certains aspects de la ville au XVIII<sup>e</sup> siècle révèlent le semi échec de sa fondation. Sa faible superficie, l'exiguïté de sa halle, l'absence d'église paroissiale dans l'enceinte attestent la modestie de la bastide. Ici, les faubourgs ne sont pas nés de l'expansion de la ville. Noyau primitif, le village de Rive-Haute (ou Ribaute) est devenu faubourg Sainte-Quitterie de Ripau en 1322. Le « barry debat » résulte de la contraction de la première enceinte du XIV<sup>e</sup> siècle. Il témoigne de l'échec de la fondation de 1322. Trop vaste (10 hectares), pour son petit nombre d'habitants la bastide primitive était indéfendable. Entourée de fortifications provisoires, protégée au Sud-Est par le château comtal, elle fut dévastée dès 1338, rasée par le Prince Noir en 1355. Elle était au centre d'une immense juridiction dont les limites sont évoquées dans le contrat de paréage. Fondée peu d'années après l'annexion de la Rivière-Basse au domaine d'Armagnac, il semble qu'elle ait été créée pour s'opposer aux bastides voisines : Beaumarchés et Marciac. Bastide de Marche, sa création s'inscrit dans la lutte entre les Maisons d'Armagnac et du Pardiac. Détruite, mais rebâtie dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle l'église Sainte Quitterie reste le centre du village primitif. Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, une deuxième enceinte est construite à l'intérieur du « fossé vieux », au Sud-Est de la bastide primitive. Cette contraction de la bastide au Sud-Est s'explique par la présence, au Nord du village de Ribaute, d'un croisement de routes. La nouvelle bastide était là, tout proche du gué. La forme allongée

des îlots de la ville, la position des portes, mais surtout l'absence de porte à l'Ouest, montrent l'adaptation de la bastide au village de Ribaute. Ce dernier a constitué un obstacle à son développement et a fait de Plaisance une « bastide-route » que traversait la route de Mont-de-Marsan à Tarbes. Faubourg puisque hors les murs, le « Barry dessus » ou « Sainte-Quitterie » n'en fait pas moins figure de second village. Il a conféré à Plaisance un visage rural qui s'estompera sous la « Monarchie de Juillet » avec la construction de la « Grande-rue » et de la « Place du 11 novembre ». A partir de 1837, c'est vers l'Ouest que se fera l'expansion de la ville. Les nouveaux quartiers du XIXe siècle occuperont l'emplacement abandonné 450 ans plus tôt lors du rétrécissement de la première enceinte.